

Informations de base

2021/3008(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Exigences supplémentaires pour les États membres dans leurs plans stratégiques relevant de la PAC pour la période 2023-2027 et les règles pour la norme 1 relative aux BCAE

Complétant [2018/0217\(COD\)](#)

Subject

3.10 Politique et économies agricoles

3.10.01.02 Développement rural, Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader)

3.10.13 Fonds européen d'orientation et de garantie agricole, FEOGA et FEAGA

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	